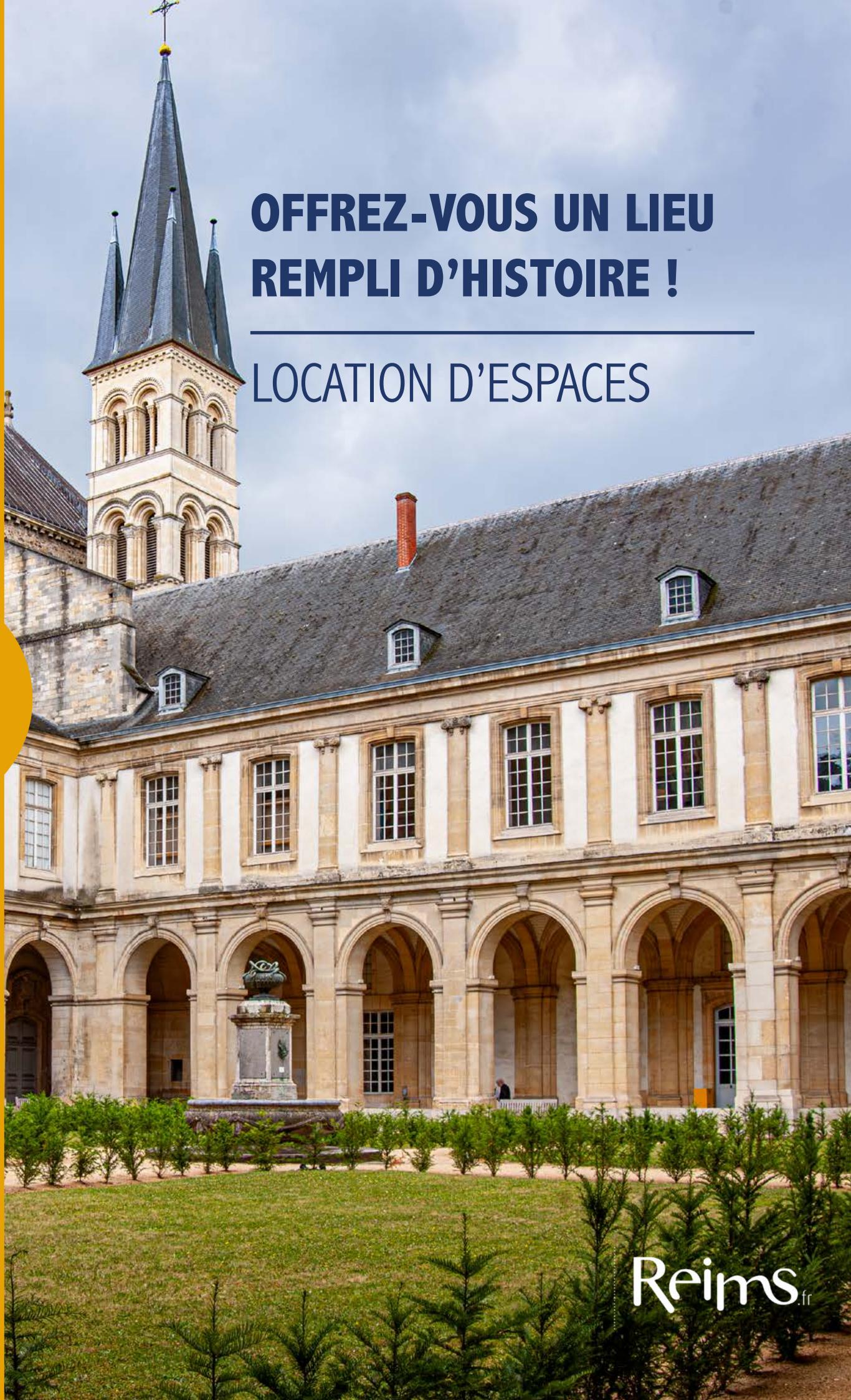


**OFFREZ-VOUS UN LIEU
REmplI D'HISTOIRE !**

LOCATION D'ESPACES



Reims.fr



MR

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT AU MUSÉE SAINT-REMI, C'EST BÉNÉFICIER

D'UN LIEU HISTORIQUE EMBLÉMATIQUE p. 4
DES SERVICES SUR-MESURE p. 5

INFORMATIONS PRATIQUES

CONDITIONS DE RÉSERVATION p. 8
LOCATION D'ESPACE : MODE D'EMPLOI p. 9



UN LIEU HISTORIQUE EMBLÉMATIQUE

Installé dans l'ancienne abbaye Saint-Remi, joyau architectural et havre de paix inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le musée Saint-Remi vous invite à revivre l'histoire de Reims et de sa région depuis ses origines, à travers un vaste parcours enrichi de reconstitutions et de maquettes historiques. Collections archéologiques, artistiques et objets de la vie quotidienne vous content l'aventure d'une métropole antique et médiévale. Découvrez la figure de saint Remi, évêque de Reims qui baptisa le roi Clovis, et mettez vos pas dans ceux des moines, gardiens de la Sainte Ampoule utilisée pour le sacre des rois de France.

CHOISIR LE CLOÎTRE, LA SALLE CAPITULAIRE, LA COUR D'HONNEUR DU MUSÉE SAINT-REMI POUR VOS ÉVÉNEMENTS, C'EST :

- une expérience unique dans un lieu remarquable alliant l'intime et le grandiose ;
- une prestation sur mesure pour vos événements professionnels (conférences, séminaires, cocktails, dîners...) ;
- au cœur du quartier Saint-Remi, lieu emblématique de la ville de Reims ;
- une équipe à votre écoute pour faire de votre événement un moment unique et inoubliable ;

DES SERVICES SUR-MESURE

TYPES D'ÉVÉNEMENTS*	CLOÎTRE (800 m²)	SALLE CAPITULAIRE ** (190 m²)	COUR D'HONNEUR (400 m²)
COCKTAIL DEBOUT (nombre de personnes maximum)	500	-	350
REPAS ASSIS (déjeuner ou dîner) (nombre de personnes maximum)	300	-	150
CONFÉRENCE / CONCERT ASSIS (nombre de personnes maximum)	200	40	150
DISCOURS / ÉVÉNEMENTIEL DEBOUT (nombre de personnes maximum)	500	80	350

* Il est possible de privatiser plusieurs espaces en même temps.

** Il est interdit de manger et de boire dans la salle capitulaire. La salle capitulaire ne peut pas se privatiser seule (obligatoirement avec le cloître pour des raisons de sécurité).

VISITE DES LIEUX : il est possible d'ajouter à ces privatisations des visites libres ou guidées du musée (uniquement sur demande préalable).

JOYAU ARCHITECTURAL ET HAVRE DE PAIX

» CLOÎTRE



» COUR D'HONNEUR



» SALLE CAPITULAIRE



COUR D'HONNEUR



SURFACE	400 m ²
CAPACITÉ DEBOUT	350 personnes
TARIF SEMAINE 2025	2 450 € TTC
TARIF WEEK-END 2025	3 100 € TTC



SALLE CAPITULAIRE ET CLOÎTRE

(la salle capitulaire
se privatisé obligatoirement
avec le cloître pour des raisons de sécurité.)



SURFACE	190 m ²
CAPACITÉ DEBOUT CAPITULAIRE	80 personnes
CAPACITÉ DEBOUT CAPITULAIRE ET CLOÎTRE	580 personnes
TARIF SEMAINE 2025	4 100 € TTC
TARIF WEEK-END 2025	5 100 € TTC



CLOÎTRE



SURFACE	800 m ²
CAPACITÉ DEBOUT	500 personnes
TARIF SEMAINE 2025	4 100 € TTC
TARIF WEEK-END 2025	5 100 € TTC

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Nos équipes se tiennent à votre disposition pour vous conseiller en fonction de vos besoins. Une convention de mise à disposition sera établie entre le musée et le contractant. Les options de date restent valables un mois. Passé ce délai et sans confirmation de votre part, nos services se réservent le droit de lever cette option. Après acceptation de la demande et du devis, le contractant doit :

1 MOIS MINIMUM AVANT L'ÉVÉNEMENT

- Prévoir une visite des lieux avec l'ensemble des prestataires, afin d'évoquer tous les aspects techniques et pratiques.
- Fournir le nombre précis d'invités, le déroulé de l'événement, le plan d'aménagement, les coordonnées de tous les intervenants extérieurs (traiteur, sono, etc.).

15 JOURS AVANT L'ÉVÉNEMENT

- Fournir les documents nécessaires à l'exécution de l'événement (convention validée, police d'assurance responsabilité civile et assurance multirisque complémentaire ainsi que pour chaque sous-traitant intervenant au musée pour le compte du contractant, devis signé avec la mention « bon pour accord »).
- Remettre les PV de résistance au feu des matériaux utilisés pour la décoration, la signalétique et la restauration.

48 HEURES AVANT L'ÉVÉNEMENT

- Valider le nombre d'invités et le transmettre au musée.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- S'il n'a pas pu être fait à l'issue de l'événement, le musée s'engage à adresser dans la limite de trois jours ouvrés un état des lieux.
- Une facture au réel sera adressée au contractant par le musée dans un délai d'un mois après l'événement, ou maximum trois mois en saison haute.

LOCATION D'ESPACE :

MODE D'EMPLOI

Le cloître, la salle capitulaire et la cour d'honneur du musée peuvent être mis à disposition pour l'organisation de manifestations privées (entreprises, fondations...). À noter que le musée Saint-Remi n'est pas proposé à la privatisation aux particuliers.

CHOISIR SES HORAIRES :

Du mardi au dimanche à partir de 18 h (lundi journée de fermeture du musée).

Le lundi à partir de 10 h.

Ces horaires peuvent faire l'objet de modifications en fonction de la demande, mais aussi des activités du musée.

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS ET DES LIEUX

Il est interdit de fumer dans le cloître et la salle capitulaire.

Il est interdit de rentrer dans l'enceinte du bâtiment (musée) sans y avoir été autorisé au préalable par le musée.

Les animaux de compagnie sont interdits (sauf chien d'assistance).

Tout usage de flamme, fumée ou gaz est interdit.

Le responsable de l'occupation des espaces et le chef de la sécurité du musée ont toute autorité sur les décisions à prendre pour la sécurité des lieux.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Les espaces autorisés à la privatisation sont loués nus (sans matériel dédié).

Un accompagnement musical léger est possible sur accord préalable du musée.

Les frais de la SACEM sont à la charge de l'organisateur.

ACCÈS

L'accès au musée se fait au 53 rue Simon.

L'accès PMR et toutes les livraisons se font rue du Grand Cerf.

SIGNALÉTIQUE

Il est possible d'installer une signalétique autoportée uniquement.

COCKTAILS, SOIRÉES MUSICALES ET / OU DANSANTES, CONCERTS...



VENEZ VIVRE DES MOMENTS INOUBLIABLES AU MUSÉE SAINT-REMI





MUSÉE SAINT-REMI

53 RUE SIMON 51100 REIMS

03 26 35 36 19

Ouvert tous les jours
(sauf le lundi) de 10 h à 18 h

Retrouvez toutes les informations
sur le site des musées de Reims
www.musees-reims.fr

Contact : Daphné Dubet
privatisations-musees@reims.fr



Reims.fr